

Vu pour être annexé à
arrêté n° 2B
de ce jour

Département de la HAUTE-MARNE
CHAUMONT, le
Le Préfet

Pour le Préfet et par délégation
L'Attachée Principale, Chef de Bureau

Nelly JOLY

COMMUNE DE LOUVIERES

CARTE COMMUNALE

DOCUMENT GRAPHIQUE

Vu pour être annexé à
la délibération
du 22 décembre 2007,
approuvant la
Carte Communale

Cachet de la Mairie et
signature du Maire :
Le MAIRE

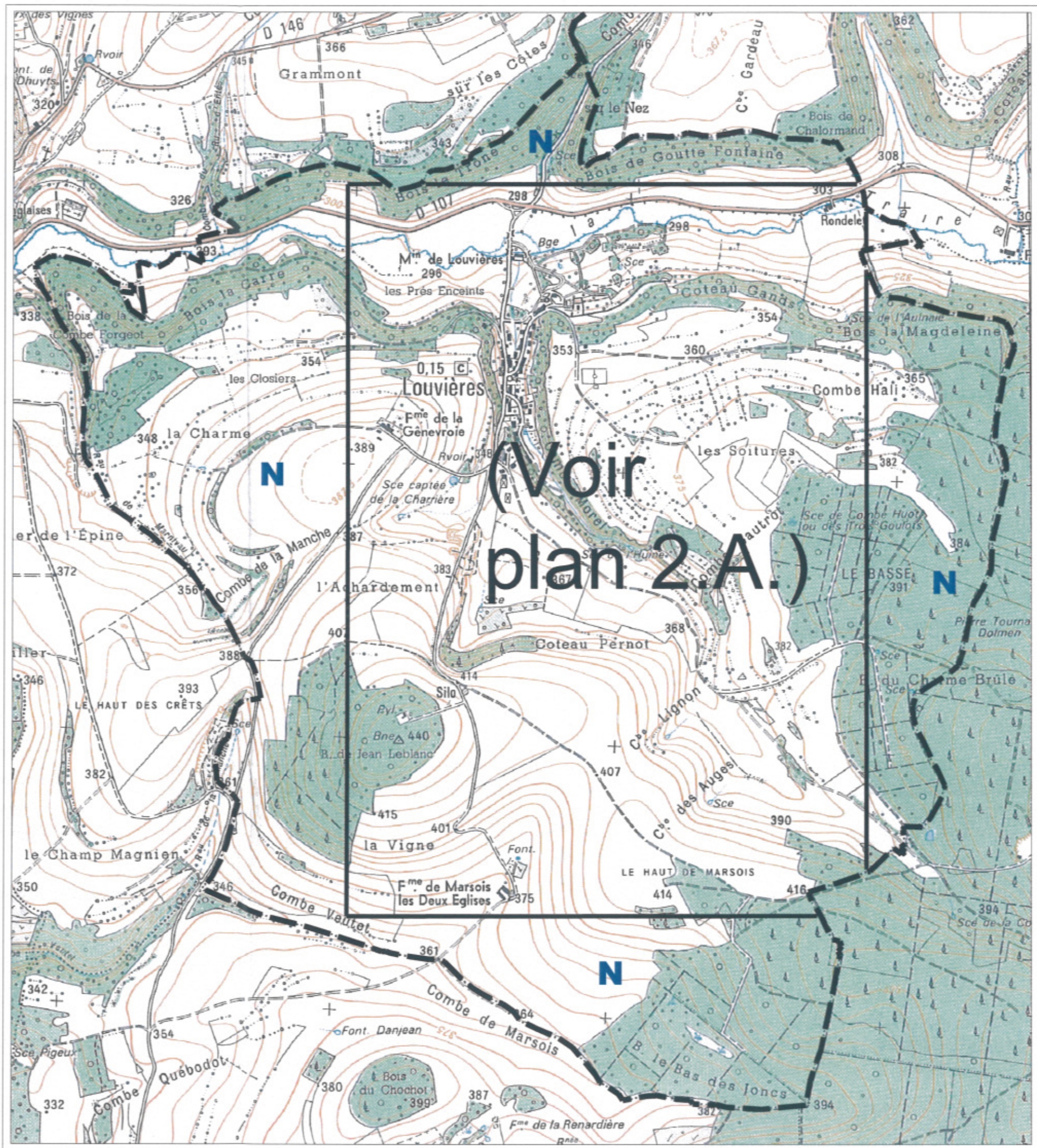
A.-M. LALLEMAND

Prescrite le 19 Décembre 2005

Dossier de Carte Communale réalisé par :



PERSPECTIVES Urbanisme et Aménagement
63 rue des Sources
10150 CHARMONT SOUS BARBUISE
Tél: 03.25.40.05.90 Fax: 03.25.40.05.89
Email: perspectives@perspectives-urba.com



LEGENDE

— — — — — Limite de commune

N Secteur non constructible
 Ne sont admis que :
 - l'adaptation, la réfection ou l'extension
 des constructions existantes
 - ou des constructions et installations
 nécessaires à des équipements collectifs,
 à l'exploitation agricole ou forestière
 - et à la mise en valeur des ressources
 naturelles.

Source fond de plan : IGN 1/25000'

COMMUNE DE LOUVIERES

Vu pour être annexé à l'arrêté n° 1172 du 07/03/08 de ce jour
CHAUMONT, le 07/03/08
Le Préfet
Pour le Préfet
L'Attaché Principal
Chel de Bureau
M. JOLY

CARTE COMMUNALE

DOCUMENT GRAPHIQUE

Echelle 1/5 000ème

Vu pour être annexé à la délibération du 22 décembre 2007, approuvant la Carte Communale

Cachet de la Mairie et signature du Maire
Le MAIRE
A.-M. LALLEMAND

Prescrite le 19 Décembre 2005

Dossier de Carte Communale réalisé par :

PERSPECTIVES Urbanisme et Aménagement
63 rue des Sources
10150 CHARMONT SOUS BARBUISE
Tel: 03 25 40 05 00 Fax: 03 25 40 05 09
Email: perspectives.urbanisme@wanadoo.fr

Source fond de plan : Cadastre communal

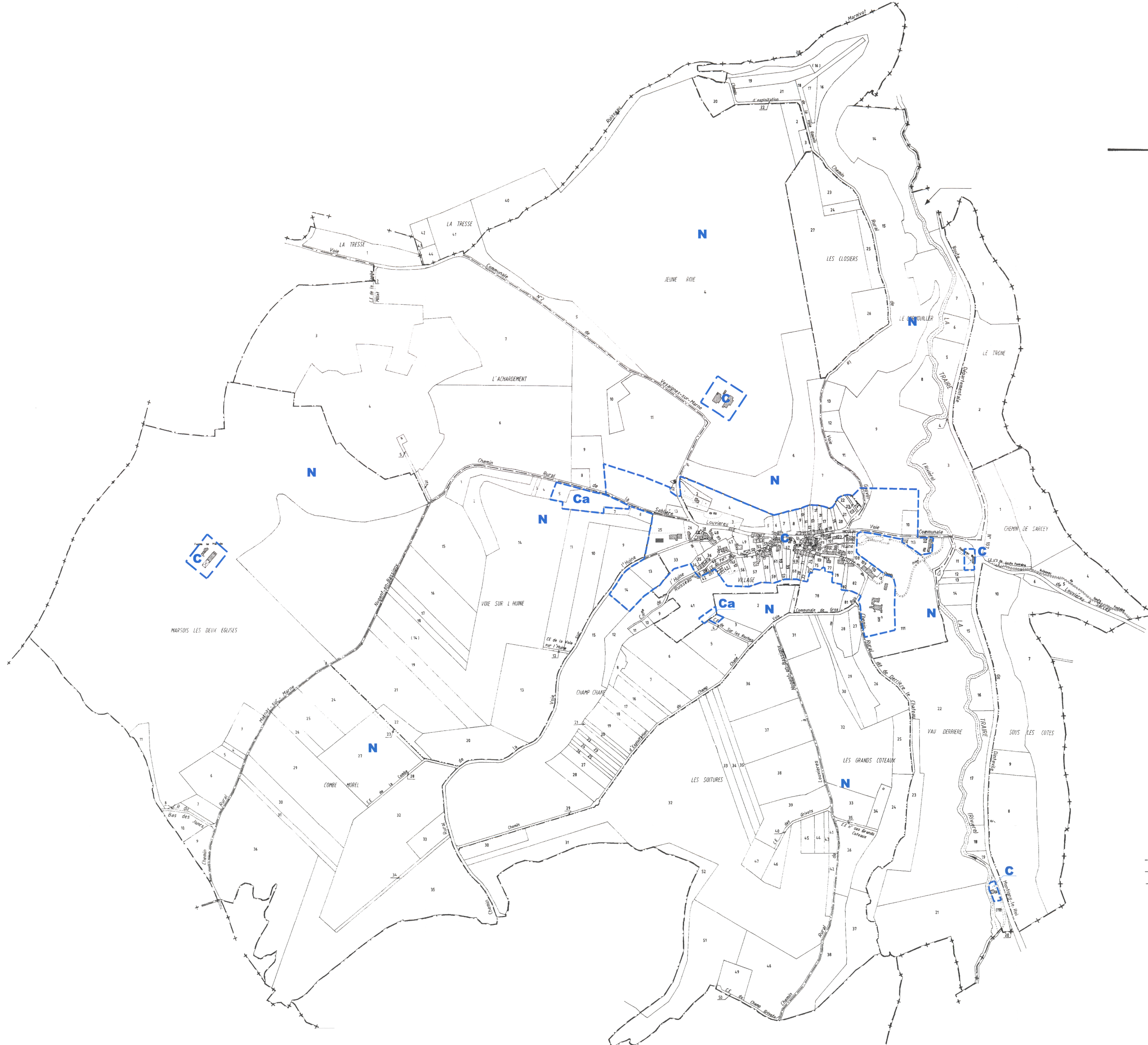
LEGENDE

	Limite de commune
--	-------------------

RAPPEL

N Secteur non constructible

- à l'exception:
- de l'adaptation, la réfection ou l'extension des constructions existantes
 - ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs,
 - à l'exploitation agricole ou forestière
 - et à la mise en valeur des ressources naturelles.



LEGENDE

	Limite de lieu-dit
	Limite de section
	Limite de commune